HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:44	12:21	15:47	18:23	19:47
CONSTANTINE	04:49	12:26	15:51	18:28	19:51
ALGER	05:04	12:40	16:06	18:42	20:05
OUARGLA	04:59	12:31	15:57	18:33	19:52
CHLEF	05:11	12:47	16:13	18:49	20:12
MOSTAGANEM	05:16	12:51	16:17	18:54	20:16
ORAN	05:19	12:55	16:21	18:57	20:19

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7399 — SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	19°
Oran	30°	18°
Constantine	28°	13°
Ouargla	31°	19°

PROTECTION CONTRE LES CRUES À MÉDÉA

ERADICATION DES POINTS NOIRS

Avec l'arrivée de la saison des pluies et son cortège de risques de crues des zones habitées, les autorités sont sur le qui-vive pour ne pas être prises au dépourvu, en prenant des mesures de protection des agglomérations contre les inondations.



Le souvenir des inondations qui ont affecté l'année dernière la région de Béni-Slimane est encore vivace dans les mémoires pour que le même scénario ne se produise pas dans d'autres zones qui sont aussi susceptibles d'être envahies par les flots en cas de fortes précipitations.
C'est à cette préoccupation que les autorités ont mis en place un plan spécial de prévention et de protection contre les inondations recensant les principaux points noirs qui sont en phase de traitement parmi lesquels l'oued Chelif traversant la ville de Ksar El Boukhari et Oued Lahkoum passant à travers l'agglomération de Seghouane, ayant fait l'objet, mardi, d'une visite du wali, Djahid Mous, afin de se rendre compte de visu de l'état d'avancement des travaux de renforcement des berges des deux oueds.

«Le travail de suivi des travaux de protection contre les inondations se poursuit sans relâche depuis l'année dernière.
Les deux oueds sont les points noirs les plus importants au niveau du territoire de la wilaya, à, savoir: l'oued Chelif dont les travaux de curage sont en cours de réalisation et l'oued Seghouane, qui est un confluent de 4 autres oueds, pouvant constituer une menace pour toute la partie inférieure de l'agglomération, des travaux de consolidation de ses berges et de curage de son lit sont toujours en chantier»,
Dans le cadre du plan de prévention et de protection des agglomérations contre les crues, une réunion de l'exécutif consacrée au sujet a été tenue dimanche sous la présidence du wali qui a demandé à ce propos qu'il soit mis tous les moyens nécessaires pour l'éradication des points noirs et le relèvement du degré d'alerte et une mobilisation de tous les moyens logistiques et d'intervention (engins, véhicules...).
Dans le même sillage, il a été enjoint aux différents services concernés (collectivités, ONA, ADE) de mettre leurs moyens pour mener les différentes opérations de curage et de nettoyage des regards des eaux pluviales, de dégager les obstacles obstruant l'écoulement des oueds et des chaabate, de ramasser les ordures jetées sur le passage des voies d'écoulement des eaux de pluie.

De Médéa, Nabil Bey

Publicité



CONCOURS DE L'AMAZIGHISATION DE L'ADMINISTRATION

Coup d'envoi de la deuxième édition à Tizi Ouzou

C'EST en présence du secrétaire général de la wilaya, Miloud Fellah, des membres de la commission d'évaluation, des enseignants et chercheurs en tamazight ainsi que des présidents d'APC que Mohamed Klalèche, en sa qualité de président de l'APW, a donné, jeudi dernier, dans l'hémicycle Rabah-Aïssat, le coup d'envoi de la 2e édition du concours de l'amazighisation de l'administration.
Dans son discours d'ouverture, Mohamed Klalèche est revenu sur les raisons de l'institution de ce concours, à savoir l'utilisation du tamazight dans l'administration. «Au sein de notre institution, nous en avons fait l'une de nos préoccupations et de nos priorités», a souligné Mohamed Klalèche.
Plus loin, il est revenu sur les différentes étapes inscrites au palmarès du tamazight. Idem pour celles à venir. Il s'agit notamment de l'utilisation du tamazight dans tous les secteurs d'enseignement dont celui de la formation professionnelle.
Il convient de noter que le lexique administratif en langue amazighe a été élaboré par une équipe pluridisciplinaire composée de plusieurs enseignants et chercheurs en tamazight. Cette équipe a réussi à mettre au point au moins 800 mots à utiliser en tamazight comme termes administratifs. C'est ce qu'a révélé le Dr Lydia Gherchouh, coordinatrice de la commission ayant accompli ces travaux de recherche et de traduction.
Pour sa part, Naït Chabane Takfarinas, enseignant chercheur au département de langue et de culture amazighes à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, est intervenu pour faire un exposé où il a mis en exergue les différents aspects de la vie de Tamazight, qu'il s'agisse de son emploi au quotidien, dans les services administratifs, ou dans l'œuvre artistique, mais surtout dans son développement à travers le travail scientifique.
Notons enfin que ce lexique administratif en tamazight a été enregistré dans des DVD et qu'une copie de ce support a été remise à tous les présidents d'APC présents à ce rendez-vous. L'objet recherché est naturellement l'utilisation de ce lexique par les fonctionnaires des communes.
Reste à savoir quelle commune parmi les 67 que compte la wilaya de Tizi Ouzou gagnera le concours. Autrement dit, celle qui utilisera le mieux et le plus de mots en tamazight dans ses missions républicaines.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

Le Jeune Indépendant du 24/09/2022 / ANEP GR 0103



Sahara occidental

SANCHEZ JOUE À L'ÉQUILIBRISTE

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7399 - SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

77e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Les initiatives de l'Algérie saluées

Page 2

DÉVELOPPEMENT LOCAL

TEBBOUNE BAT LE RAPPEL DES WALIS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, présidera, aujourd'hui et demain, la rencontre gouvernement-walis, qui se déroulera sous le thème « Promotion de l'économie et développement local ». Cette rencontre vise à adopter de nouveaux mécanismes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, conformément à une approche concrète basée sur la participation dans la conception et l'exécution, en accordant un intérêt particulier à l'évaluation et au suivi.

Page 3



INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les prévisions optimistes du CNESE

Page 4

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Le bilan du gouvernement devant l'APN le 3 octobre

Page 3

LE PROFESSEUR AHMED BOUDA :

«L'université a besoin de sérénité»

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

Page 02_Mise en page 1 23/09/2022 18:06 Page 1

AG DE L'ONU

Lamamra s'entretient avec plusieurs de ses homologues

LE MINISTRE des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a eu, en marge des travaux de la 77ème session de l'Assemblée Générale de l'ONU, des entretiens avec plusieurs de ses homologues, axés notamment sur les principales clauses inscrites à l'ordre du jour des travaux de l'ONU et du Conseil de sécurité, et autres questions.
M.Lamamra a évoqué avec son homologue saoudien, l'émir Fayçal ben Farhane Al-Saoud, des questions liées à l'action arabe commune dans le cadre de la coordination continue entre les deux pays frères en prévision du Sommet arabe prévu à Alger. Le ministre a tenu également une séance de travail avec son homologue de la république de Chypre, Ioannis Kasoulides. Les deux parties ont évoqué les derniers développements sur les plans international et régional ainsi que la coopération bilatérale et les moyens de la renforcer dans différents domaines. Le chef de la diplomatie algérienne a abordé avec son homologue de la république de Cuba, Bruno Rodriguez les développements de la situation en Afrique et en Amérique latine. Les deux parties ont souligné le caractère privilégié des relations historiques liant les deux pays. Le ministre a rencontré son homologue de la république d'Azerbaïdjan, Oglu Bayramov, à qui il a remis la lettre d'invitation du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune adressée à son frère, le Président azerbaïdjanais, M. Ilham Aliyev, pour prendre part en tant qu'invité d'honneur aux travaux du 31e Sommet arabe d'Alger, en sa qualité de président en exercice du Mouvement des Non-alignés. Les deux parties ont examiné à cette occasion les moyens de mise en œuvre de l'initiative du Président Abdelmadjid Tebboune visant à dynamiser le rôle du Mouvement des Non-alignés, dans un contexte international tendu. Lors de sa rencontre avec son homologue de la République arabe syrienne, le Dr. Fayçal el-Meqdad, la situation prévalant dans le monde arabe, notamment la question palestinienne a été évoquée outre les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays et les préparatifs aux prochaines échéances bilatérales.
Lamamra a rencontré, en outre, son homologue de la République de Finlande, Pekka Haavisto. Les deux parties ont échangé les vues sur la conjoncture internationale actuelle et les développements de la situation au niveau régional. Ils ont convenu de renforcer la coordination en prévision des prochaines échéances, notamment la 20è session de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays africains et des pays nordiques prévue à Alger. Lors de la rencontre de Lamamra avec la Vice-ministre italienne des Affaires Etrangères, Marina Sereni, les deux parties se sont félicités de la dynamique positive des relations bilatérales basées sur l'amitié et la coopération, et de la convergence des vues des deux pays et leur évaluation des différents développements aux niveaux régional et international. Le ministre des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger a eu, également, des entretiens avec son homologue turc, Mevlüt Cavusoglu, axés notamment sur le suivi de la mise en œuvre des décisions consensuelles suite à la visite du Président Abdelmadjid Tebboune en Turquie et ses entretiens avec son frère le Président Recep Tayyip Erdogan, en vue de renforcer la coopération stratégique entre les deux pays.

H. B.

77e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Les initiatives de Tebboune hautement saluées



Les travaux de la 77e Assemblée générale (AG) des Nations Unies (ONU) se poursuivent avec l'organisation de plusieurs réunions de haut niveau auxquelles a pris part le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra.

Les discussions menées par M. Lamamra lors de ces réunions ont mis en évidence la grande considération des partenaires étrangers pour le rôle primordial que joue l'Algérie au double plan arabe et international, sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. A ce propos, M. Lamamra qui a représenté l'Algérie à la réunion ministérielle du Mouvement des Non-alignés, a plaidé pour le renforcement du rôle des Non-alignés dans le contexte des tensions croissantes à l'échelle mondiale.
Il a rappelé, à cet égard, la proposition du Président Tebboune visant le lancement d'»un effort collectif pour réunir toutes les conditions propices afin de permettre au Mouvement de contribuer à la désescalade tout en promouvant des relations équilibrées, pacifiques et cordiales entre les Nations sur la base des idéaux et principes consacrés par la Charte des Nations Unies''. Les mêmes préoccupations autour des tensions internationales, induites notamment par la crise ukrainienne ont été évoquées lors des travaux de la réunion ministérielle du Groupe des amis de la médiation coprésidé par la Turquie et la Finlande.
Dans le même contexte, M. Lamamra a rappelé à ses homologues des pays membres, l'historique riche de la diplomatie algérienne en termes de médiation et de règlement pacifique des conflits. Il citera, à cet égard, l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, avant d'appeler «à tirer profit de ces expériences réussies en les activant dans le souci de permettre à l'ONU de s'acquitter de son rôle conformément aux dispositions du 6e chapitre de la Charte stipulant le règlement pacifique des litiges». Le chef de la diplomatie algérienne a participé, par ailleurs, à la réunion du Comité des Chefs d'Etat et de Gouvernements de l'Union africaine (UA) sur les changements climatiques (CAHOSCC), tenue au siège de l'UA à New York, sous la présidence du nouveau Président de la République du Kenya, William Ruto.
Cette réunion intervient dans le cadre des préparatifs pour la 27e Conférence des Etats parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27), qui se tiendra du 6 au 18 novembre 2022 à Sharm-el-Sheikh (Egypte). Dans son intervention, M. Lamamra a souligné ''la nécessité pour les pays africains de s'exprimer d'une seule voix pour plaider en faveur d'une action climatique effective et efficace qui prenne en compte les priorités de l'Afrique et ses préoccupations, notamment en lien avec les tentatives répétées tendant à remettre en cause la validité du principe des responsabilités communes mais différenciées''.
En marge des travaux de cette session, M. Lamamra a été reçu par le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, à qui il a transmis un message du Président, Abdelmadjid Tebboune, concernant la poursuite de la coordination entre les dirigeants des deux pays, en prévision du prochain Sommet arabe d'Alger. M. Lamamra s'est également entretenu avec le Premier ministre de la Grenade, Thomas Mitchell, ainsi qu'avec ses homologues du Venezuela, l'Irlande, Trinidad et Tobago et Ouganda, outre la Sous-secrétaire d'Etat américaine.
La plupart des partenaires étrangers ont salué les démarches entreprises par l'Algérie pour l'unification du rang palestinien et leurs efforts visant à soutenir la stabilité de la Libye, du Mali, de la région du Sahel et du Sahara en général.

Hamid B.

SAHARA OCCIDENTAL

Sanchez joue à l'équilibriste

LE PREMIER ministre espagnol Pedro Sanchez a affirmé jeudi soir 22 septembre à New York que l'Espagne soutenait une «solution politique mutuellement acceptable» dans le conflit Sahara occidental à savoir par le Maroc et le Polisario en lutte pour son Independence depuis 1975.
Les propos du Premier ministre socialiste contrastent avec sa position jugée pro-marocaine lorsqu'il apporta, en mai dernier, son soutien au plan d'autonomie de Rabat. Ils constituent aussi une distanciation avec le Maroc.
«Nous soutenons pleinement le travail de l'envoyé spécial du secrétaire de l'ONU, travail que nous jugeons absolument crucial», a aussi déclaré Sanchez lors de son discours devant la 77e session de l'Assemblée générale des Nations unies. «L'Espagne continuera également à soutenir la population sahraouie dans les camps de réfugiés comme elle l'a toujours fait, en tant que principal donateur international d'aide humanitaire dans ce contexte», a ajouté Sanchez.
En juin dernier, Sanchez qui dirige une coalition gouvernementale a suscité l'ire de l'Algérie et du Polisario en soutenant un plan marocain visant à offrir l'autonomie au Sahara occidental, en contradiction avec les résolutions de l'ONU qui a classé ce territoire occupé dans le cadre des mécanismes de décolonisation.
En réaction, le Front Polisario a affirmé que la position du Premier ministre socialiste, Pedro Sanchez, sur la question du Sahara occidental, constituait «un pas en avant dans le sens du piétinement de la légitimité internationale et du droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance», suspendant, dans la foulée, ses contacts avec le Gouvernement espagnol concernant la question du Sahara occidental.
De son côté, l'Algérie avait rappelé son ambassadeur à Madrid et a suspendu le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération qu'elle a conclu le 8 octobre 2002 avec le royaume d'Espagne.
L'Algérie avait motivé sa décision par le fait que le gouvernement espagnol a adopté une attitude qui « s'inscrit en violation de la légalité internationale que lui impose son statut de puissance administrante et aux efforts des Nations unies et du nouvel envoyé personnel du secrétaire général, et contribue directement à la dégradation de la situation au Sahara occidental et dans la région».
L'Algérie a aussi décidé en juin dernier le gel de toutes les domiciliations bancaires des opérations commerciales de et vers l'Espagne, une mesure qui a pénalisé de nombreuses entreprises espagnoles ainsi que les importateurs algériens. Ce gel a été cependant levée le 28 juillet dernier.
Toutefois, il n'est pas exclu que cette nouvelle posture de Sanchez qui constitue un retour à la trajectoire onusienne pourrait tourner la page de la crise entre Alger et Madrid.

Slimane Ould Brahim

Page 03_Mise en page 1 23/09/2022 17:52 Page 1

RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

Le développement local au programme

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, présidera, aujourd'hui et demain, la rencontre gouvernement-walis, qui se déroulera sous le thème « Promotion de l'économie et développement local», a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.



Abritée au palais des Nations, au Club des Pins (Alger), cette rencontre, qui durera deux jours, verra la participation des membres du gouvernement, des walis de la République, des représentants des deux Chambres du Parlement ainsi que des cadres centraux des différents secteurs ministériels.
A cette occasion, les participants se pencheront sur « le rôle du wali dans le développement local» ainsi que sur « la réforme financière et la fiscalité locale», précise la même source. Les travaux de cette rencontre devraient être sanctionnés par « des recommandations pratiques» à même de constituer « une feuille de route pour la prochaine période», et ce dans le but de « poursuivre la concrétisation des engagements inscrits dans le programme du président de la République».
La rencontre gouvernement-walis vise à « adopter de nouveaux mécanismes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, conformément à une approche concrète basée sur la participation dans la conception et l'exécution, en accordant un intérêt particulier à l'évaluation et au suivi. Ce que les hautes autorités du pays n'ont eu de cesse de réaffirmer pour répondre, de manière efficace et équitable, aux besoins des citoyens à travers toutes les wilayas du pays et asseoir les bases d'un développement local soutenu», a ajouté la même source. Pour rappel, lors de la dernière réunion gouvernement-walis, tenue à Alger en janvier dernier, Abdelmadjid Tebboune avait ordonné aux walis de prendre l'initiative pour encourager l'investissement dans leur localité et de prendre en charge les doléances des citoyens. Il a également évoqué une obligation de résultat. A cette occasion, M. Tebboune a annoncé plusieurs décisions à caractère socio-économique, à l'instar de la consolidation de l'arsenal juridique de lutte contre la corruption, tout en s'engageant à protéger les responsables intègres. Pour protéger le citoyen et préserver sa dignité, le président de la République a donné des instructions pour l'élaboration de textes de loi criminalisant la spéculation sur les produits de base, annonçant, de ce fait, la mise en place de l'allocation chômage dans le cadre de la loi de finances 2022. Il a, en outre, ordonné « la création de zones d'activité loin de la bureaucratie, tout en veillant à faciliter l'octroi de parcelles de terrains aux artisans, et à assurer le contrôle de ces activités et investissements».
Par ailleurs, il est important de signaler que, récemment, le chef de l'Etat a opéré un vaste mouvement dans le corps des walis (préfets) et des walis délégués (sous-préfets), mettant fin aux fonctions de seize walis et trois walis délégués. Les 16 walis concernés sont ceux qui étaient à la tête des wilayas (départements) de : Laghouat, Oum El-Bouaghi, Batna, Tébessa, Jijel, Sétif, Saïda, Sidi Bel Abbès, Guelma, Constantine, Tissemsilt, Oued Souf, Mila, Aïn Defla, Ghardaïa et El-Menia. Les trois walis délégués touchés par ce limogeage sont ceux de Bab El-Oued, Zéralda et Sidi Abdellah, à Alger. Les walis limogés n'auraient pas donné satisfaction. Ce mouvement a porté aussi sur la mutation vers d'autres wilayas de 10 walis et la nomination de 16 nouveaux préfets et 3 nouveaux walis délégués.

Sarah Oubraham

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Le bilan du gouvernement devant l'APN le 3 octobre

C'EST le 3 octobre prochain que le Premier ministre Aimene Benabderrahmane présentera devant l'Assemblée populaire nationale la Déclaration de politique générale du gouvernement. Il s'agit pour le chef de l'exécutif de faire une sorte de bilan des actions et réalisations de son cabinet durant une année, période allant de septembre 2021 à août 2022. Le texte attendu par les députés a été débattu dernièrement par les membres du gouvernement, avant son adoption au Conseil des ministres. Selon la mouture du document, cette période d'une année, a été marquée par un contexte national et international «particulièrement complexe», caractérisé par les effets récurrents induits, d'abord par la pandémie de la Covid-19 et ensuite par le déclenchement du conflit en Ukraine et ses retombées au plan international.
A cet effet, le Gouvernement a mis en œuvre des «politiques sectorielles» à même de concrétiser les objectifs préalablement définis dans son plan d'action, est-il relevé dans la Déclaration laquelle s'articule autour de 5 chapitres à savoir : «Consolidation de l'Etat de droit et rénovation de la gouvernance», «Pour une relance et un renouveau économiques», «Pour un développement humain et une politique sociale renforcée», «Pour une politique étrangère dynamique» et «Renforcement de la sécurité et de la défense nationales».
Pour ce qui est de la consolidation de l'Etat de droit et de la rénovation de la gouvernance, le Gouvernement s'est attelé, affirme le document, à parachever le processus d'édification institutionnelle prévu par la Constitution, avec la mise en place des institutions de contrôle et des organes consultatifs, à l'instar de la Cour constitutionnelle, la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, l'Observatoire national de la société civile, le Conseil supérieur de la jeunesse et l'Académie algérienne des sciences et des technologies.
Il s'est attelé également à moderniser la justice, renforcer son indépendance et améliorer la qualité du service, à travers notamment la promulgation de la loi organique relative au Conseil supérieur de la magistrature ainsi qu'à moderniser et améliorer la performance de l'administration publique, faciliter et simplifier les procédures administratives et intensifier la numérisation, en vue d'assurer un service public performant et de qualité.
Au titre de la relance et du renouveau économiques, les principales mesures prises ont consisté au renforcement des leviers de croissance, le développement des secteurs stratégiques porteurs de croissance, la valorisation de la production nationale, le développement des infrastructures d'appui, le renforcement de l'économie de la connaissance et l'accélération de la transition numérique. A cet égard, le Gouvernement s'est attaché à moderniser le système bancaire et financier via la révision prochaine de la loi sur la monnaie et le crédit, l'amélioration du climat des affaires, notamment par la promulgation de la loi relative à l'investissement, la promotion de l'entreprenariat et la création d'une nouvelle forme juridique pour les startups et l'assainissement du foncier industriel.
Concernant le volet relatif au renforcement du capital humain et l'amélioration de la protection sociale, le document précise que les principales mesures prises ont consisté à renforcer les secteurs de la santé, de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, à améliorer le cadre de vie du citoyen et à consolider la politique sociale à l'effet d'assurer plus d'efficacité et d'équité. Une attention particulière a été accordée à l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen et à la consolidation des systèmes de sécurité sociale et de retraite, à travers notamment la revalorisation des salaires et des pensions de retraite, l'institution de l'allocation chômage et d'autres mesures visant à stabiliser les prix, affirme le Gouvernement dans sa Déclaration de politique générale.
Pour ce qui est de la politique étrangère, l'Algérie a procédé à la modernisation de son outil diplomatique par le renforcement de ses ressources humaines, à travers la multiplication des actions de formation et le renforcement de la place des jeunes et de la gente féminine dans l'appareil diplomatique.
«Dans le cadre d'une action dynamique et proactive, l'Algérie a renforcé ses liens avec l'Afrique et le monde arabe et développé sa diplomatie économique pour la mettre au service du plan de relance économique», ajoute-t-on, précisant que «l'organisation de la communauté nationale à l'étranger a constitué un autre axe stratégique de notre action diplomatique».
S'agissant du renforcement de la sécurité et de la défense nationales, face à un contexte régional et international mouvementé, le document note que «l'Armée nationale populaire a œuvré à la sécurisation des frontières et à la préservation de l'intégrité territoriale, à la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, au développement de la cyber-défense et de l'industrie militaire, tout en renforçant les relations de coopération bilatérales et multilatérales».
Pour rappel, le plan d'action du Gouvernement, qui s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre des réformes institutionnelle, économique et sociale engagées par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, consécutivement à son élection, en décembre 2019, a été approuvé par le Parlement le 17 septembre 2021.

Slimane Ould Brahim

Page 04_Mise en page 1 23/09/2022 18:16 Page 1

INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES POUR 2023

Les prévisions optimistes du CNESE

L'année 2023 s'annonce comme celle de la reprise de l'économie nationale après deux années d'inertie imposée par la crise sanitaire et ses retombées sur l'économie. Selon les prévisions du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), des investissements majeurs vont être lancés et les projets à l'arrêt vont être relancés, outre l'augmentation des niveaux d'exportations hors hydrocarbures. L'Algérie devra, cependant, faire face à plusieurs défis les années à venir.



Les prévisions socio-économiques du CNESE pour l'année 2023 sont optimistes. Les experts Mohamed Chohra, chargé d'études et de synthèse au cabinet du président du CNESE, et Mehdi Bouchetara, directeur d'études au département gouvernance et régulation, ont affirmé que les indicateurs socio-économiques seront positifs en 2023, a rapporté l'agence officielle.

C'est lors d'une séance d'audition, tenue avant-hier par la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), que ces experts se sont exprimés. Ils ont établi ces prévisions en se référant «aux données socio-économiques actuelles qui font état d'une tendance positive dans le traitement de plusieurs dossiers importants, suite à l'amélioration relative des revenus de l'Etat».

Il est ainsi prévu l'atteinte de l'objectif de 10 milliards de dollars d'exportations hors-hydrocarbures, en sus de la concrétisation des projets d'investissement à l'arrêt, notamment dans le BTP. Ces indicateurs aideront l'Algérie à réduire, a-t-on noté, l'inflation et à résorber certains impacts de la conjoncture internationale ayant influé sur la chaîne des approvisionnements mondiaux, ce qui s'est répercuté sur la hausse des cours de certaines marchandises de base sur le marché mondial.

Les deux experts ont également souligné l'importance de renforcer les parts de marché de l'Algérie dans le domaine du transport maritime, notamment dans le Bassin méditerranéen.

Pour cela, ils ont préconisé la réalisation de ports pouvant accueillir des navires de transport de marchandises sur de longues distances.

Signalant que la rentrée sociale 2022 est marquée par «une aisance» dans la gestion, par rapport aux années 2021 et 2022, ils ont indiqué que la balance commerciale de l'Algérie devrait enregistrer un excédent de près de 13 milliards de dollars à la fin 2022, après avoir enregistré un excédent de 5,7 milliards de dollars durant le premier semestre et une valeur des exportations hors hydrocarbures de 3,5 milliards de dollars. La balance commerciale de l'Algérie avait, rappelons-le, enregistré durant le 1er semestre de 2021 un déficit de 1,7 milliard de dollars, contre 7,6 milliards de dollars durant le 1er semestre de 2020. Un taux de croissance de 3 à 3,5% est aussi prévu pour la fin de l'année en cours grâce à l'amélioration des recettes du pays, ce qui permettra de réduire le taux d'inflation et les indices de chômage, selon les explications des experts du CNESE. Ils ont, par ailleurs, qualifié la promulgation des textes d'application de la loi relative à l'investissement d'«acquis pour l'Etat algérien», signalant la nécessité de lever les entraves bureaucratique dans sa mise en œuvre, en sus d'appeler à la nécessité de la numérisation des démarches, notamment à travers l'instauration de la signature électronique.

Pour les années à venir, l'Algérie fera face à plusieurs défis, selon le CNESE. Il sera question de gérer le grand dossier de la révision de la politique de subvention, de lutter contre le marché parallèle et la contrebande des biens de consommation vers les pays voisins. Le partenariat avec l'Union européenne et le dossier des migrants africains seront aussi à l'ordre du jour.

Lilia Aït Akli

SÉCURITÉ SOCIALE À BÉJAÏA

1 654 infractions enregistrées parmi les employeurs

LA CAISSE Nationale des Assurances Sociales des travailleurs salariés (Agence CNAS de Béjaïa) a enregistré 1654 infractions au cours des 15 derniers moins, soit depuis le début de l'année dernière jusqu'au 30 juin dernier. Ces infractions ont été enregistrées au cours des nombreuses opérations de contrôle menées par les brigades mobilisées à cet effet. A ce propos, 3843 opérations de contrôle ont été menées qui ont donné lieu à 19 149 actions de contrôles des employeurs affiliés à l'agence, dont 277 dans le secteur économique public, 18668 dans le secteur économique privé et enfin 204 dans les administrations. Au moins 20 contrôleurs ont été mobilisés afin d'inspecter les employeurs. En parallèle à ces opérations, une campagne de sensibilisation des employeurs et les personnes exerçant dans le secteur l'informel intitulée : «L'affiliation à la sécurité Sociale est un droit garanti» a été menée dans le but de «sensibiliser» les employeurs à «s'affilier» à la sécurité sociale ainsi qu'au système de télé déclaration mis en place. «Cette action entre dans le cadre de la concrétisation des obligations contenues dans le plan d'action du gouvernement de l'année 2020-2024, en ce qui concerne particulièrement, l'élargissement de la base de cotisation pour les personnes exerçant dans le secteur informel autrement dit, l' «officialisation du travail» et les encourager à se déclarer à la sécurité sociale.

«Les cotisations à la sécurité sociale représentent la principale ressource de financement des caisses de la sécurité sociale, c'est un facteur important dans la préservation de l'équilibre de ces dernières et permet, ainsi, la pérennisation de notre système basé sur la solidarité entre les personne et les générations», estime la CNAS dans un communiqué de presse.

Et d'expliquer que «le système de sécurité sociale assure une couverture globale du salarié et de ses ayant-droits contre tous les risques professionnels et de la vie quotidienne notamment, en matière de prise en charge médicale». Ces portes ouvertes devraient s'étaler jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Il s'agit de «rappeler aux employeurs leurs obligations vis-à-vis de la sécurité sociale, la nécessité de déclarer leurs employés et de les informer sur les facilitations mises en place pour les accompagner ainsi que les dispositions de stimulation pour la promotion de l'emploi», fait savoir la CNAS».

Il est mis à la disposition des employeurs des services numériques la Plateforme numérique du système télé déclaration. Laquelle est disponible sur le site officiel de la caisse. Selon les rédacteurs du communiqué, «cette plate-forme permet aux employeurs d'effectuer leurs obligations à distance, en toute simplicité, sans se déplacer aux locaux de la caisse». «Elle leur fournit aussi plusieurs services, en l'occurrence, «la déclaration de l'assiette des cotisations à la sécurité sociale DAC, la déclaration des mouvements des salariés, déclaration annuelle des salaires et des salariés, l'E-paiement des cotisations de la sécurité sociale, édition des attestations de mis à jour des employeurs, édition des attestations d'affiliations des employés et leurs authentification via l'espace ElHanaa CNAS ainsi que les déclarations annuelles», explique encore la même source.

«La plateforme permet aussi aux employeurs d'effectuer des «demandes d'échéancier de paiement des cotisations antérieurs, la vérification de la situation du cotisant vis-à-vis de la Caisse, Dépôt d'ordre de paiement et l'avis de débit afin de valider les virements de compte à compte, dépôt à distance des décomptes de paiement en espèce et la déclaration d'immatriculation et d'affiliation des salariés», souligne les auteurs du communiqué.

Nourredine Bensalem

Page 05_Mise en page 1 23/09/2022 18:11 Page 1

LE PROFESSEUR AHMED BOUDA :

«L'université a besoin de sérénité»



Le recteur de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, le Pr Ahmed Bouda, a levé un voile important sur la situation de l'institution qu'il dirige depuis seize mois, à l'occasion du forum de Radio de Tizi Ouzou tenu, jeudi dernier, dont il était l'invité.

L'émission du forum, intitulée «Tizi aquine» et animée magistralement par le rédacteur en chef de l'institution radiophonique, Salem Kheloui, a effectivement permis à l'invité de s'exprimer, deux heures durant, soit de 11 h jusqu'à 13 h, sur les principaux facteurs responsables ayant terni l'image et la réputation de l'université Mouloud-Mammeri, mais aussi et surtout sur ses aspirations, autrement dit son avenir.

A la question de savoir comment s'est effectuée la rentrée universitaire, laquelle a eu lieu le 17 septembre dernier, l'invité a assuré qu'elle s'est déroulée dans d'excellentes conditions. «Les 58 000 étudiants, dont 9 000 sont de nouveaux étudiants, ont effectué leur rentrée dans de bonnes conditions», a indiqué le Pr Ahmed Bouda, précisant que toutes les facultés ont repris leurs activités, notamment les cours de rattrapage, à l'exception de celles du génie civil et des lettres françaises. Concernant les 3 000 places pédagogiques attendues de Tamda, qui devaient être déjà réceptionnées et prêtes à l'usage, le recteur de l'université a reconnu «le léger retard» enregistré dans ce sens.

«Leur réception est prévue pour le mois de novembre ou décembre prochain», a précisé l'invité au forum de Radio de Tizi Ouzou.

Abordant le volet relatif à la pédagogie, concernant lequel certains crient au «déficit», le Pr Ahmed Bouda a déclaré, sans ambages, que l'université Mouloud-Mammeri a toujours effectué le recrutement des enseignants en retard par rapport aux autres universités du pays.

«Ce qui fait que ce sont celles-ci qui recrutent les meilleurs enseignants», a-t-il fait remarquer. «En revanche, a-t-il poursuivi, cette année, nous pouvons effectuer un recrutement de qualité».

Concernant justement le recrutement des enseignants, l'invité de Radio Tizi Ouzou a affirmé que le nombre de postes à pourvoir est de 63 et l'opération de recrutement est toujours en cours».

S'agissant de l'épineuse question sécuritaire, le Pr Ahmed Bouda a indiqué que, désormais, la sécurité au niveau du campus Hasnaoua sera assurée par une entreprise spécialisée dans ce domaine et entrera dans ses fonctions dès le mois de janvier ou février de l'année prochaine, soit juste après son installation.

L'invité n'a cependant indiqué ni le statut juridique exact de cette société sécuritaire, que l'on désigne souvent par les termes de «société de gardiennage», ni le montant exact du contrat.

A la question de savoir si tous les campus universitaires jouiront de la présence des professionnels de la sécurité dans leurs espaces respectifs, le recteur de l'université Mouloud-Mammeri a répondu par la négative, et ce au motif de l'obstacle financier.

«Cependant, a-t-il indiqué, nos propres agents de sécurité continuent de s'acquitter de leurs missions». Sur ce même volet, l'invité au forum de Radio de Tizi Ouzou a déclaré que les espaces de l'université subissant fréquemment des incursions de voyous et autres malfrats, notamment Hasnaoua, sont pourvus à présent de caméras de surveillance. A Bastos, c'est tout un mur de clôture qui nécessite des réparations pour mettre fin aux allées et venues de personnes étrangères au monde universitaire et surtout de mauvaise moralité. Au campus de Tamda, la clôture est déjà finie.

Sur le plan de la recherche scientifique, le Pr Ahmed Bouda a reconnu un déficit. Un déficit qui n'est pourtant pas dû à l'élément humain mais plutôt à l'insuffisance «criante» de laboratoires et autres infrastructures indispensables à cet effet. «Nous n'avons que 33 laboratoires de recherche ; ce qui n'est pas suffisant», a indiqué le recteur, avant d'ajouter : «En dépit de cette lacune, qui n'est pas des moindres, l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou fait bel et bien de la recherche scientifique, car bien des enseignants chercheurs, amoureux de leur métier, travaillent avec passion et acharnement dans leurs laboratoires».

Le recteur de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou est revenu sur les différents manques dont souffre atrocement l'institution qu'il dirige, dont les équipements indispensables aux missions universitaires, et ce pour cause d'absence d'argent. Et par ricochet, il a démontré cet état de fait par la mauvaise gestion dans le passé.

En somme, beaucoup d'argent a été dépensé dans le passé au seul chapitre des infrastructures et de l'équipement, sans pour autant que le projet soit finalisé.

Notons enfin que l'invité du forum n'a pas caché son optimisme quant au fait que l'université Mouloud-Mammeri retrouve ses lettres de noblesse. C'est pourquoi le Pr Ahmed Bouda a fortement plaidé pour l'instauration d'un climat de sérénité. Une sérénité devant permettre le dialogue franc entre les différentes parties concernées.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

BLIDA

Une rentrée scolaire moins contraignante

PLUS de 360 000 élèves ont rejoint les bancs des 644 établissements scolaires, tous paliers confondus, à travers le territoire de la wilaya de Blida, dont 46 174 nouveaux élèves des classes préparatoires et de première année primaire.

En dépit de nouvelles infrastructures éducatives mises à la disposition de la direction de l'éducation en cette rentrée scolaire, dont 12 écoles primaires, 5 collèges, 4 lycées ainsi que l'expansion de 66 classes, la surcharge des classes fait une ombre au tableau de cette rentrée scolaire 2022/2023.

Ce problème, qui figure à la tête des obstacles majeurs d'un enseignement de qualité, inquiète parents d'élèves et enseignants, ce qui rend difficile la tâche des enseignants. Les élèves et les professionnels du secteur reprendront ainsi les cours dans des conditions d'organisation dites «normales», avec la fin des mesures exceptionnelles qui ont été imposées par les contraintes liées à la pandémie de la Covid-19, notamment avec l'annulation du système d'enseignement par groupes et donc le retour au système d'enseignement habituel.

Dans le même ordre d'idées, des mesures ont été prises pour trouver des solutions définitives au problème du poids du cartable scolaire, dont la mise à disposition de tablettes électroniques au profit de dix écoles primaires de la wilaya de Blida, soit 1 127 tablettes, lesquelles ont été distribuées aux élèves des écoles citées dans une première étape, en attendant la généralisation progressive de l'opération à l'avenir. «Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas attendu la finalisation du quota ou du nombre de tablettes à donner à l'ensemble des élèves à partir de la 3e année primaire comme il l'a fait pour la langue anglaise», s'interroge l'un des enseignants à Boufarik où sur les 25 écoles que compte la commune, seule une école a bénéficié de ces tablettes.

La question qui taraude l'esprit des enseignants et des parents, c'est sur quels critères la commission ministérielle s'est basée pour le choix des établissements ? Quel sera le sort des écoles des zones d'ombre situées au fin fond de la wilaya où la connexion ADSL n'existe pas ? Sur le volet restauration, selon nos sources, la plupart des cantines scolaires du territoire de la wilaya étaient opérationnelles avec un couscous poulet et poire au dessert pour le premier jour de la rentrée. «En sera-t-il ainsi dans les jours à venir lorsqu'on sait que plusieurs cantines n'ont pas fonctionné faute d'approvisionnement en denrées alimentaires et autres ?», se demande-t-il. Concernant les livres scolaires, l'un des directeurs d'une école primaire rencontré par le Jeune Indépendant déclare : «Tous les élèves de mon école ont eu leurs quotas de livres, y compris celui de la langue anglaise. Cette année, on n'a pas eu de problème de livres ; le seul problème réside dans le retour à la normale concernant les cours, et ce après deux années passées avec le système des groupes. Mais tout le monde va s'habituer.» Dans d'autres établissements, tous paliers confondus, le problème de la surcharge se pose avec acuité et ses solutions ne sont pas pour demain, explique l'un des responsables du secteur.

T. Bouhamidi

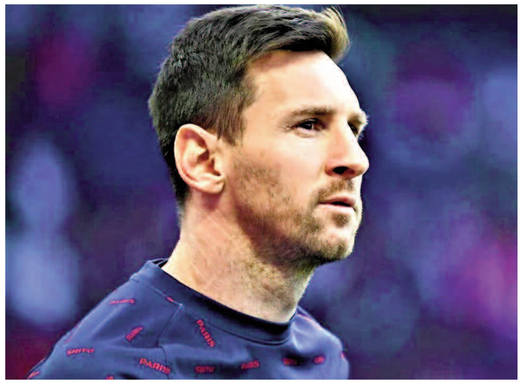
FC BARCELONE

Indignation du Barça après la divulgation du contrat de Messi en 2020

Le club du FC Barcelone a exprimé ce mercredi 21 septembre 2022 son « indignation » après la publication d'informations concernant le contrat de prolongation de Lionel Messi.

Le FC Barcelone a exprimé mercredi son « indignation » après la publication par le quotidien espagnol El Mundo d'informations concernant les termes du renouvellement du contrat de Lionel Messi en 2020, qui n'a finalement pas abouti. Afin de continuer à jouer avec le club de son cœur au-delà de la fin de son contrat fixée à juin 2021, écrit El Mundo, la star argentine aurait accepté en 2020, en pleine pandémie de Covid-19, une baisse de salaire de 20 %, mais aurait réclamé de les rattraper au cours des deux années suivantes avec des intérêts (3 %).

Il aurait également réclamé de toucher une prime de 10 millions d'euros à la signature de la prolongation de son contrat et d'abaisser sa clause libératoire au montant dérisoire et symbolique de 10.000 euros. Ces demandes figurent dans des courriels échangés entre son père et agent, Jorge Messi, les avocats du joueur et les dirigeants du club, y compris le président de l'époque, Joan Bartomeu, auxquels El Mundo a eu accès. « Le FC Barcelone exprime son indignation face à la fuite intéressée d'informations qui font partie d'une procédure judiciaire », a réagi le Barça dans un communiqué, laissant entendre qu'il pourrait porter plainte.



Selon El Mundo, le joueur aurait également demandé une loge au Camp Nou pour sa famille et celle de Luis Suárez, la prise en charge d'un vol privé pour la famille Messi vers l'Argentine à Noël ou encore une augmentation de salaire en cas de hausse des impôts. En juin 2020, rappelle le journal, Messi était payé « 74,9 millions d'euros (74 millions de dollars) nets par an ». Après plusieurs négociations, poursuit El Mundo, le Barça ne veut pas baisser la clause libératoire et refuse le paiement de la prime de 10 millions d'euros. De son côté, Messi campe sur ses positions.

« Fin août 2020, deux mois seulement après les derniers contacts, il fait envoyer un fax certifié demandant son départ du club », écrit El Mundo.

Le Barça a déploré mercredi qu'El Mundo « se vante d'avoir eu accès à une énorme quantité de documentation et de courriels qui sont en possession de l'enquête Barçagate » alors, ajoute le club, que ces informations et cette documentation « n'ont pas encore été communiquées aux parties ».

Le « Barçagate », révélé en 2020 par la radio Cadena Ser, impliquait l'embauche de la société I3 Ventures pour mener une campagne de diffamation sur les réseaux sociaux contre les opposants à Bartomeu et des personnalités telles que Messi, Piqué et l'actuel entraîneur Xavi.

Le club catalan affirme que les documents publiés « n'ont rien à voir avec l'enquête sur l'affaire et que leur utilisation porte atteinte à la réputation et à la confidentialité du club. Pour cette raison, et dans le but de protéger les droits du FC Barcelone, les services juridiques du club étudient déjà les mesures appropriées à prendre », a conclu le Barça.

LES MESURES ENTRERONT EN VIGUEUR DÈS LA PROCHAINE JOURNÉE

Premier League : Un an d'interdiction de stade pour des fumigènes ou l'envahissement de terrain

CE MERCREDI, les 20 clubs du championnat anglais ont décidé à l'unanimité que tout spectateur possédant ou activant des fumigènes, ainsi que ceux qui pénètreraient sur le terrain, seront interdits de stade pour un an minimum. Ces mesures entreront en vigueur dès la prochaine journée de Premier League, début octobre. Les 20 clubs de Premier League frappent fort. Ce mercredi, ils ont décidé que tout spectateur possédant ou activant des fumigènes seront interdits de stade pour un an minimum. Même chose pour les envahisseurs de terrain. "Ces interdictions pourraient être étendues aux parents accompagnants ou aux responsables si des enfants prennent part à ces activités", ont aussi averti les clubs. Ces mesures entreront en vigueur dès la prochaine journée de Premier League, début octobre. "Tout le monde doit pouvoir se sentir en sécurité et pouvoir profiter d'un match de football. Ensemble, avec les clubs et les partenaires à tous les niveaux du football, nous affirmons clairement que le type d'incidents que nous avons vu la saison dernière doit cesser", a expliqué Richard Masters, le patron de la PL. "Si nous ne prenons pas des mesures collectives et durables, ce ne sera peut-être qu'une question de temps avant que quelqu'un ne soit sérieusement blessé ou pire", a-t-il ajouté. En fin de saison dernière, des envahissements de terrain avaient eu lieu notamment après un barrage d'accession entre Nottingham Forest et Sheffield United, ainsi qu'à la fin d'un match où Everton avait assuré son maintien contre Crystal Palace. Lors de cet incident, l'entraîneur français des Eagles, Patrick Vieira, avait semblé donner un coup de pied à un supporter adverse qui le filmait de près et l'insultait copieusement, mais il avait finalement été disculpé. Trois semaines plus tôt, des supporters des Toffees avaient aussi fait usage de fumigènes lors d'une victoire contre Chelsea (1-0). L'attaquant brésilien Richarlison, aujourd'hui à Tottenham, avait été suspendu un match pour avoir ramassé un fumigène, l'avoir agité puis lancé dans la tribune, après avoir inscrit le but victorieux à la 46e minute.

PSG- Jackpot : La somme hallucinante engrangée grâce à Messi en une saison

DURANT le mois d'août 2021, le PSG réalisait un coup que peu de clubs ont réussi dans l'histoire du marché des transferts. Alors que le Barça n'a pas réussi à prolonger Lionel Messi, le club de la capitale a attiré la légende argentine en bouclant l'affaire en quelques jours. Une arrivée forcément porteuse d'énormément d'espoirs chez les supporters parisiens. Des espoirs quelque peu refroidis par des performances quelconques lors de sa première saison parisienne. Mais Messi, après une adaptation difficile, retrouve de l'allant et semble de nouveau sur la voie d'un niveau XXL. De son côté, le club de la capitale n'a pas attendu pour se frotter les mains, en pouvant d'ores et déjà se réjouir de l'énorme impact financier de l'arrivée de la star argentine. En effet, le media argentin El Economista estime que les revenus du PSG auraient augmenté de 700 millions d'euros grâce à l'arrivée de la Pulga ! Pêle-mêle, le media argentin souligne l'arrivée de 10 nouveaux sponsors avec une augmentation des contrats annuels, l'explosion de la vente de maillots avec 60% des tuniques vendues qui le seraient au nom de Messi. Enfin, sa venue à Paris a permis au PSG de gagner 15 millions de followers sur tous ses réseaux sociaux, avec les gains évidents que cela entraîne. Avant même de briller sur le terrain, Messi a donc apporté un relief inédit aux finances du club, ce qui est loin d'être anodin.

Liga- Barça : Piqué a réclamé plus de 140 millions d'euros pour sa prolongation

LE JOURNAL ESPAGNOL El Mundo continue de faire des révélations sur le Barça. Ce sont des révélations qui bousculent le championnat espagnol, les BarçaLeaks, et qui ont déjà obligé le Barça à réagir. Alors que le journal El Mundo dévoilait des informations sur le départ de Lionel Messi, et les demandes de l'Argentin à son club, l'écurie catalane a été obligée de réagir par le biais d'un communiqué. Mais visiblement, le journal ne va pas en rester là. En effet, il révèle ce soir de nouveaux éléments surprenants sur la gestion du club, et notamment les demandes de Gérard Piqué, le défenseur central, au moment de sa prolongation en 2018. En effet, à cette époque, l'international espagnol n'avait qu'une seule demande, et pas des moindres : devenir le défenseur le mieux payé du monde, devant Sergio Ramos. Il s'est ainsi fait garantir la coquette somme de 142 millions d'euros brut sur les cinq années de son contrat, ce qui fait 28,4 millions d'euros brut par an. Il était donc mieux payé que Sergio Ramos, qui percevait 12 millions net par an, contre 15 pour le Catalan, après sa demande faite directement auprès de Josep Bartomeu, le président de l'époque, comme le révèle El Mundo. Détail d'importance, ce contrat XXL a été signé quelques semaines à peine après le renouvellement de Messi, lui aussi onéreux. Un fardeau lourd à porter pour la direction catalane durant le Covid-19, ce qui a poussé le club à demander à son joueur de diminuer, ou reporter, ses émoluments.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE LIGUE 1 (5ème JOURNÉE) :

Le CS Constantine se frotte les mains

Une première depuis le début de la saison : cette cinquième journée, favorable au CSC mais amputée de deux beaux sommets, deux derbys dont un certain CRB- MCA, se jouera sur un seul acte, aujourd'hui (samedi 24 septembre) mais propose toutefois sept affiches intéressantes.

Par Rabah Azizi.

Leader du championnat, ex aequo avec l'USM Alger avec laquelle il partage le fauteuil, le CS Constantine, dans une belle forme depuis l'entame de l'exercice, en réalisant jusqu'ici un parcours sans faute, devra accueillir un Mouloudia d'Oran boiteux qui aligne pour sa part les résultats négatifs (2 défaites, 2 matchs nuls, 0 victoire) avec seulement deux points en guise de consolation. Cette rencontre se déroulera à 17h30 au Stade Benabdelmalek. Auteur de deux victoires et un nul en 3 rencontres de championnat, l'ES Sétif se déplacera à Chlef pour faire face à l'ASO/Chlef, dans un match très équilibré compte tenu du classement et le seul point qui les sépare. Les « Djawarih » voudront enregistrer leur deuxième victoire, tandis que les « aigles des hauts plateaux » ne se laisseront pas faire eux qui comptent un match en moins et ne veulent pas se faire distancer. L'affiche qui opposera à El Bayadh, l'équipe locale à la JS Kabylie s'annonce prometteuse. En effet, la sensation de début de championnat, le MCEB accueillera des « canaris » jusqu'ici en difficulté mais vainqueurs lors de leur dernière sortie africaine. Déterminés, les hommes du nouveau coach "Jskiste", Abdelkader Amrani, feront leur possible pour décrocher leur première victoire en championnat et se sortir de cette crise qui les met sous pression. Quant à eux, les « bleu et blanc » voudront confirmer en enregistrant leur troisième victoire et accrocher sans complexe le club le plus titré d'Algérie. Duel deux formations à la traîne, entre le promu, l'USM Khenchela, et le HB Chelghoum Laïd. Les Khenchelis, bons derniers du classement avec trois défaites en trois matchs et sans le moindre petit point, tentera d'acquérir ses premières unités de cette saison et recevraun « Hilal » qui, lui aussi, n'y arrive pas pour l'instant comptant trois revers et un match nul en quatre rencontres et occupe pour l'heure la 14ème place du tableau.



Un duel très équilibré qui motivera les deux formations à prendre le maximum de points. Sixième du championnat avec six points et deux victoires en quatre matchs, l'US Biskra qui fait un bon début de saison pour ses standards, ira au cœur de la « Mitidja » pour défier le RC Arbâa qui réalise jusqu'ici un parcours mitigé avec seulement quatre points sur ses quatre sorties. Quant aux autres sudistes du championnat, « les Aigles de la JS Saoura », cinquièmes avec sept points à leur compteur, se déplaceront à Magra pour affronter un NCM en difficulté et qui reste encore de laisser quelques plumes. Pour rappel, les deux derbys algérois qui devaient opposer l'USM Alger au Paradou AC et le CR Belouizdad au Mouloudia d'Alger, ont été reportés à cause de la participation de l'USMA et du CRB en compétitions continentales.

R.A

Le programme de la journée

RC Arbaâ - US Biskra (16h00)
NC Magra - JS Saoura (16h30)
MC El Bayadh- JS Kabylie(16h30)
USM Khenchela- HB ChelghoumLaid(16h30)
ASO Chlef - ES Sétif(16h30)
CS Constantine- MC Oran(16h30)
(*) USM Alger - Paradou AC et le CR Belouizdad - Mouloudia d'Alger reportés à cause de la participation de l'USMA et du CRB en compétitions continentales.

LIGUE 1 (6E J) :

MCA-ASO, MCO-USMA, PAC-USMK, ESS-CSC, HBCL-JSK ET JSS-CRB décalés au 2 octobre

Les matchs MCA-ASO, MCO-USMA, PAC-USMK, ESS-CSC, HBCL-JSK et JSS-CRB comptant pour la 6ème journée du championnat professionnel de Ligue1, programmés initialement le vendredi 30 septembre et le samedi 1er octobre 2022, ont été décalés au dimanche 2 octobre, a indiqué mercredi la Ligue de football professionnel (LFP). Cette décision a été prise suite à la publication de la liste des joueurs sélectionnés en Equipe Nationale des locaux pour les deux matchs amicaux, le premier le vendredi 23 septembre 2022 au stade Chahid Hamlaoui de Constantine et le deuxième match qui sera disputé la veille des rencontres de la 6ème journée le jeudi 29 septembre au stade Miloud Hadefi d'Oran et aussi afin de préserver l'intégrité physique des joueurs, précise la LFP dans un communiqué publié sur son site officiel. Pour rappel, la cinquième journée de Ligue 1 qui sera amputée de deux matchs : CRB-MCA et USMA-Paradou AC, se déroulera le samedi 24 septembre.

Le programme de la 6ème journée en 2 actes :

Vendredi 30 septembre 2022

Arbaâ : RC Arbaâ – MC El Bayadh (16h00)
Biskra : US Biskra- NC Magra (20h00)

Dimanche 2 octobre

Dar El Beida : Paradou AC – USM Khenchela (16h00)
Rouïba : MC Alger – ASO/Chlef (16h00)
Chelghoum-Laid : HB Chelghoum El Aïd - Kabylie (16h00)
Sétif : ES Sétif – CS Constantine (20h00)
Bechar : JS Saoura – CR Belouizdad (20h00)
Oran : MC Oran – USM Alger (20h00).

IL EST DE RETOUR EN « VERT »

Bentaleb: "c'est une deuxième naissance pour moi"

LE MILIEU de terrain international algérien d'Angers SCO (Ligue 1 française de football) Nabil Bentaleb, s'est montré heureux de signer son retour en équipe nationale, quatre ans après sa dernière apparition, à l'occasion des deux matchs amicaux face à la Guinée et au Nigeria, prévus respectivement vendredi et mardi prochains au stade Miloud-Hadefi d'Oran. "Je vais essayer de regagner ma place. C'est une deuxième naissance pour moi. J'étais absent pendant longtemps et dans le football il faut prouver tous les jours. Maintenant que je suis ici, je me fixe comme objectif d'être présent pour le prochain stage", a indiqué Bentaleb dans un entretien diffusé mercredi sur le site officiel de la Fédération algérienne (FAF). Ayant relancé sa carrière à Angers en 2021, Bentaleb (27 ans) fait partie des 24 joueurs retenus par le sélectionneur national Djamel Belmadi en vue de ces deux joutes amicales, programmées suite au report de la 3e et 4e journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 au mois de mars prochain. La dernière apparition du natif de Lille (France) remonte au 7 juin 2018, à l'occasion du match amical disputé à Lisbonne face au Portugal (défaite 3-0), sous la houlette de l'ancien sélectionneur Rabah Madjer. "Pour être honnête, j'attendais la liste comme tout le monde. C'était une très belle surprise de pouvoir être convoqué à nouveau. Mais c'est un peu une suite logique parce que j'ai travaillé dur pour ça. Je récolte un peu les fruits que j'ai semés. Après une longue traversée de désert, tout est rentré dans l'ordre", a ajouté le capitaine angevin. Et d'enchaîner sur le groupe actuel au sein du "Club Algérie": "Il règne une très bonne ambiance. On sent cette volonté de reconstruire et de fédérer tout un groupe. On veut réaliser de très belles choses. On sait qu'on a le potentiel pour réussir, mais il faut y travailler dur".

Enfin, l'ancien joueur de Schalke 04 (Allemagne) est revenu sur l'élimination de la sélection algérienne en barrages du Mondial 2022 face au Cameroun en mars dernier (aller : 1-0, retour : 1-2). "J'ai vécu cette désillusion comme un supporter. C'était un choc pour nous tous, surtout après avoir gagné au Cameroun au match aller. Perdre comme ça à la maison, nous a fait très mal".

Coupe d'Afrique des nations féminine de handball 2022/ Le tirage au sort décalé au 28 septembre à Dakar

LE TIRAGE au sort de la 25eme Coupe d'Afrique des nations féminine seniors de handball au Sénégal, initialement prévu le 27 septembre 2022, aura finalement lieu le 28 à Dakar (Sénégal), a indiqué la Confédération africaine de handball (CAHB). Ce tirage concerne 13 pays africains dont l'Algérie, enregistrés pour ladite compétition. Pour rappel, la précédente édition de la CAN féminine s'est déroulée à Yaoundé au Cameroun du 8 au 18 juin 2021. Le titre avait été remporté par l'Angola pour la 14e fois de son histoire, en battant en finale le Cameroun (pays hôte) sur le score de 25-15.

Liste des pays inscrits à la CAN 2022 :

Sénégal (pays hôte), Angola, Cameroun, Tunisie, Congo, Côte d'Ivoire, Maroc, Cap Vert, RD Congo, Madagascar, Guinée, Algérie, Egypte.

LIGUE 2 (SAISON 2022-2023) :

Reprise de la compétition sur fond de crise financière

LE CHAMPIONNAT de la Ligue 2 de football, version 2022-2023, dont la 1ère journée a débuté hier (vendredi) et se poursuivra aujourd'hui, samedi, avec en toile de fond des difficultés diverses rencontrées par une majorité de clubs souffrant d'une crise financière occasionnée par une accumulation des dettes. A l'instar de la saison précédente, la compétition se jouera en deux groupes (Centre-Est et Centre-Ouest) composés de 16 clubs chacun. L'exercice 2022-2023 marque la venue de six nouveaux locataires de la Ligue 2, ayant accédé à cette division : US Souf, ES Sour El Ghozlane, AS Khroub (Centre-Est) et ES Mostaganem, CRB Mecheria et IRB Khemis El Khechna (Centre-Ouest). La compétition enregistrera également la participation des quatre clubs ayant rétrogradé de la Ligue 1 vers la Ligue 2 : NA Hussein Dey, O Médéa, WA Tlemcen, RC Relizane, placés tous les quatre dans le groupe Centre-Ouest. Outre le retard enregistré dans le lancement de la préparation des équipes, à cause des difficultés financières selon les responsables de plusieurs formations, les clubs n'ont pu effectuer les recrutements adéquats ou affiner leur programme de préparation. A cela s'ajoutent, les entraves dans la gestion, nées des malentendus récurrents entre dirigeants du club et des personnes de l'entourage de ce club. A titre d'exemple, l'équipe du RC Kouba qui a raté, dans les toutes dernières journées, l'accession la saison passée, n'a pas effectué sa préparation dans les temps, ni les recrutements adéquats souhaités, en raison de la situation interne du club qui n'a élu son nouveau président que la semaine dernière. Par ailleurs, plusieurs autres équipes n'ont pu qualifier leurs nouveaux joueurs auprès de la Ligue, en raison du problème de l'accumulation de leurs dettes au niveau de la commission des litiges, à l'instar de l'ASM Oran qui n'a pas encore obtenu les licences de 12 nouvelles recrues, selon les responsables du club. La direction de cette formation oranaise doit régler 35 millions DA de dettes occasionnées par les plaintes introduites par d'anciens joueurs à la commission des litiges. La même situation caractérise le Widad de Tlemcen, qui doit payer, au niveau de la commission des litiges, au moins 30% de ses dettes évaluées à 100 millions DA, pour pouvoir qualifier ses sept nouveaux joueurs. Le problème de la non-conformité des infrastructures aux normes requises se pose, en outre, pour certains clubs, qui se voient obligés d'évoluer hors de leurs bases, à l'image du stade Mohamed-Belkebir de Khemis Miliana qui devrait abriter le match SKAF - CRB Mecheria à huis clos, car il ne remplit pas les conditions réglementaires (capacité d'accueil) exigées pour accueillir des rencontres en présence du public, selon la Ligue nationale du football amateur (LNFA).

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:44	12:21	15:47	18:23	19:47
CONSTANTINE	04:49	12:26	15:51	18:28	19:51
ALGER	05:04	12:40	16:06	18:42	20:05
OUARGLA	04:59	12:31	15:57	18:33	19:52
CHLEF	05:11	12:47	16:13	18:49	20:12
MOSTAGANEM	05:16	12:51	16:17	18:54	20:16
ORAN	05:19	12:55	16:21	18:57	20:19

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7399 — SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	19°
Oran	30°	18°
Constantine	28°	13°
Ouargla	31°	19°

PROTECTION CONTRE LES CRUES À MÉDÉA

ERADICATION DES POINTS NOIRS

Avec l'arrivée de la saison des pluies et son cortège de risques de crues des zones habitées, les autorités sont sur le qui-vive pour ne pas être prises au dépourvu, en prenant des mesures de protection des agglomérations contre les inondations.



Le souvenir des inondations qui ont affecté l'année dernière la région de Béni-Slimane est encore vivace dans les mémoires pour que le même scénario ne se produise pas dans d'autres zones qui sont aussi susceptibles d'être envahies par les flots en cas de fortes précipitations.

C'est à cette préoccupation que les autorités ont mis en place un plan spécial de prévention et de protection contre les inondations recensant les principaux points noirs qui sont en phase de traitement parmi lesquels l'oued Chelif traversant la ville de Ksar El Boukhari et Oued Lahkoum passant à travers l'agglomération de Seghouane, ayant fait l'objet, mardi, d'une visite du wali, Djahid Mous, afin de se rendre compte de visu de l'état d'avancement des travaux de renforcement des berges des deux oueds.

«Le travail de suivi des travaux de protection contre les inondations se poursuit sans relâche depuis l'année dernière.

Les deux oueds sont les points noirs les plus importants au niveau du territoire de la wilaya, à, savoir: l'oued Chelif dont les travaux de curage sont en cours de réalisation et l'oued Seghouane, qui est un confluent de 4 autres oueds, pouvant constituer une menace pour toute la partie inférieure de l'agglomération, des travaux de consolidation de ses berges et de curage de son lit sont toujours en chantier»,

Dans le cadre du plan de prévention et de protection des agglomérations contre les crues, une réunion de l'exécutif consacrée au sujet a été tenue dimanche sous la présidence du wali qui a demandé à ce propos qu'il soit mis tous les moyens nécessaires pour l'éradication des points noirs et le relèvement du degré d'alerte et une mobilisation de tous les moyens logistiques et d'intervention (engins, véhicules...).

Dans le même sillage, il a été enjoint aux différents services concernés (collectivités, ONA, ADE) de mettre leurs moyens pour mener les différentes opérations de curage et de nettoyage des regards des eaux pluviales, de dégager les obstacles obstruant l'écoulement des oueds et des chaabate, de ramasser les ordures jetées sur le passage des voies d'écoulement des eaux de pluie.

De Médéa, Nabil Bey

Publicité



CONCOURS DE L'AMAZIGHISATION DE L'ADMINISTRATION

Coup d'envoi de la deuxième édition à Tizi Ouzou

C'EST en présence du secrétaire général de la wilaya, Miloud Fellah, des membres de la commission d'évaluation, des enseignants et chercheurs en tamazight ainsi que des présidents d'APC que Mohamed Klalèche, en sa qualité de président de l'APW, a donné, jeudi dernier, dans l'hémicycle Rabah-Aïssat, le coup d'envoi de la 2e édition du concours de l'amazighisation de l'administration.

Dans son discours d'ouverture, Mohamed Klalèche est revenu sur les raisons de l'institution de ce concours, à savoir l'utilisation du tamazight dans l'administration. «Au sein de notre institution, nous en avons fait l'une de nos préoccupations et de nos priorités», a souligné Mohamed Klalèche.

Plus loin, il est revenu sur les différentes étapes inscrites au palmarès du tamazight. Idem pour celles à venir. Il s'agit notamment de l'utilisation du tamazight dans tous les secteurs d'enseignement dont celui de la formation professionnelle.

Il convient de noter que le lexique administratif en langue amazighe a été élaboré par une équipe pluridisciplinaire composée de plusieurs enseignants et chercheurs en tamazight. Cette équipe a réussi à mettre au point au moins 800 mots à utiliser en tamazight comme termes administratifs. C'est ce qu'a révélé le Dr Lydia Gherchouh, coordinatrice de la commission ayant accompli ces travaux de recherche et de traduction.

Pour sa part, Naït Chabane Takfarinas, enseignant chercheur au département de langue et de culture amazighes à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, est intervenu pour faire un exposé où il a mis en exergue les différents aspects de la vie de Tamazight, qu'il s'agisse de son emploi au quotidien, dans les services administratifs, ou dans l'œuvre artistique, mais surtout dans son développement à travers le travail scientifique.

Notons enfin que ce lexique administratif en tamazight a été enregistré dans des DVD et qu'une copie de ce support a été remise à tous les présidents d'APC présents à ce rendez-vous. L'objet recherché est naturellement l'utilisation de ce lexique par les fonctionnaires des communes.

Reste à savoir quelle commune parmi les 67 que compte la wilaya de Tizi Ouzou gagnera le concours. Autrement dit, celle qui utilisera le mieux et le plus de mots en tamazight dans ses missions républicaines.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

Le Jeune Indépendant du 24/09/2022 / ANEP GR 0103